

ATOUT PUNCH

Colette BORREDON , Marie-Christine ALEXANDRE

Dans les collèges, à défaut d'entreprendre une véritable politique de lecture (Cf. L'expérience de Saint-Ambroix. AL n°31, sept.90) qui requiert l'accord et l'investissement rarissimes de l'équipe professorale dans sa quasi totalité, des professeurs isolés ou de petites équipes s'engagent dans des actions innovantes en faveur de la lecture et de l'écriture.

Nous en publions ici 2 témoignages. Dans le premier, Colette BORREDON et Marie-Christine ALEXANDRE présentent diverses activités mises en place dans un collège de Marseille¹. Catherine QUEREEL, dans le second, expose ce qui est fait dans l'atelier "Théâtre et Écriture dramatique" dont elle est responsable au collège Fontenelle de Rouen.

Quand nos élèves ont un rapport avec la langue qui est un constat d'échec, que faire ? Se servir des outils existants pour donner une aide technique qui crée et entretienne des mécanismes... et aussi susciter des motivations pour donner le goût de lire !

Le collège H. Fabre, situé en ZEP, présente comme beaucoup d'autres établissements, des problèmes de tous ordres, sociaux, familiaux et, par voie de conséquence, scolaires : plus de 20% des élèves y entrent en 6ème avec deux ans minimum de retard. Aux tests d'évaluation, à l'entrée en 6ème, la moyenne des scores de réussite en français est de 55% dans l'établissement. Ces tests ont mis en évidence des difficultés de compréhension pour de nombreux élèves dont les résultats se situent en dessous de la moyenne académique.

Ce constat nous a amenées à diversifier les actions mises en place depuis la rénovation du Collège en 1984 et à en intensifier certaines. Ainsi, les élèves en difficulté en 6ème bénéficient d'heures de soutien de français, pendant lesquelles ils s'entraînent à la lecture à l'aide du logiciel ELMO. Les évaluations de cette action sur les trois années écoulées montrent que 73% des élèves ont augmenté leur vitesse de lecture, passant du déchiffrage lent à la lecture non affinée, que 6% des élèves restent au stade du déchiffrage, et que 11% ont des résultats irréguliers en fonction des diverses stratégies de lecture utilisées. Mais les différents apprentissages mis en oeuvre ont été compris et réutilisés pendant les cours.

Quoi qu'il en soit, les évaluations montrent bien que cet outil améliore les techniques de lecture et l'autonomie des élèves. Mais il n'entraîne pas systématiquement le plaisir de lire !

¹ Ce texte nous a été proposé par l'*Atelier d'écriture de pratiques de l'Académie d'Aix-Marseille*. Cet atelier est dû à une initiative conjointe de la MAFFPEN, du CRDP et du CAFOC particulièrement intéressante.

Lieu d'autoformation pour ceux qui, à travers l'écriture, veulent prendre du recul vis-à-vis de leur pratique et lieu de diffusion et de valorisation des réalisations éducatives et de ceux qui les mènent, il se donne pour mission :

- d'entrer en contact avec les praticiens porteurs de pratiques innovantes
- d'offrir à ces praticiens un accueil et une aide à la formalisation de leurs pratiques et une assistance rédactionnelle personnalisée à ceux qui le souhaitent
- de trouver pour chaque article, le support-presse le plus pertinent et de mettre à disposition de chaque auteur les moyens de satisfaire les exigences de forme et de qualité de ce support.

L'atelier est basé dans les locaux du CAFOC au CRDP et offre :

- une grande amplitude pour l'accueil, les travaux de groupes et les rendez-vous individuels
- des rencontres possibles avec les équipes sur leur lieu de travail
- une participation négociée à des séances de travail collectif (sur un point d'expression écrite, sur l'écriture journalistique, sur une problématique...) à partir des productions personnelles
- la mise à disposition d'outils (usuels, fonds documentaire, matériel informatique pour la saisie des textes...) avec initiation éventuelle ou assistance d'une secrétaire.

Atelier d'Écriture de Pratiques. CAFOC, CRDP. 31, boulevard d'Athènes. 13001 Marseille. Tél. : 91.56.54.85 ou 91.91.92.17 (messages). Fax : 91.91.69.09.

Pour le susciter, d'autres "ingrédients" sont nécessaires :

- se débarrasser des "académismes" de la lecture et s'autoriser toute littérature, sans contrainte de genre, de programmes, d'épaisseur, d'âge...

- s'octroyer, en un mot, des droits de lecteur, en particulier le droit de sauter des pages, le droit de ne pas finir un livre et même le droit de ne pas lire². L'action lecture de notre projet d'établissement prend en compte ce double aspect, technique et ludique.

En 91-92, le dispositif comportait donc 8 actions, dont 3 ont particulièrement suscité l'enthousiasme et la motivation des élèves : les contes, le défi-lecture, le club des jeunes-critiques.

1. Les contes :

Le conteur libanais Jihad DARWICHE vient au Collège pour animer cette action avec une classe de 6ème. Le conte est libérateur de mots et d'images, il encourage la participation des élèves. Une collègue, invitée, nous a dit avoir été frappée par la qualité d'écoute des élèves et par la complicité qui semblait s'être établie entre eux et le conteur. C'est cette complicité qui a donné à certains élèves une assurance suffisante pour prendre la place du conteur et raconter jusqu'au bout l'histoire qu'ils avaient choisie. Quelles que soient leurs difficultés d'expression, ils ont montré en cette occasion une bonne maîtrise de la structure du conte.

La qualité d'écoute de leurs camarades et leur propre plaisir à raconter ont mis en évidence l'atteinte du premier objectif de cette activité : libérer la parole.

Cette expérience a un autre objectif : relier l'enfant à sa propre culture. En effet, chacun est invité par le conteur à se faire raconter, par son entourage, une histoire qu'il partagera avec ses camarades. Selon le désir de l'élève, ce travail peut déboucher sur l'écriture. Ainsi, Malika avait déjà écrit le début de son histoire avant même de la dire. D'autres en éprouveront peut-être le désir plus tard...

Après 3 séances en classe entière, le travail se poursuit par demi-groupes :

Dans le groupe de création orale le conteur amène chaque élève volontaire à apporter des éléments de l'histoire si banals, si infimes soient-ils. La seule règle du jeu est de conserver une certaine cohérence : le conteur permet donc les digressions, mais pas les ruptures. Il veille aussi à ce que le plus grand nombre s'exprime.

C'est seulement à la fin du travail oral qu'intervient l'étape de l'écriture :

Des élèves volontaires transcrivent le conte créé à la séance précédente. Le texte est alors retravaillé avec tout le groupe. Ainsi tous se l'approprient en intervenant sur l'histoire, le choix des mots... Soulignons que, par le travail d'organisation du texte, de sa syntaxe et de son vocabulaire, ces séances permettent de réaliser parfaitement, sous forme ludique, les activités traditionnelles de la classe de français.

Ce travail d'oralisation puis d'écriture s'est révélé très positif. La libération de la parole pendant les séances avec le conteur paraît bien être un moyen de débloquent l'écriture : l'élève a déjà pris la parole devant ses camarades, il a confiance. Ainsi, l'histoire étant déjà créée, il peut se l'approprier et s'autoriser à l'écrire car il veut en laisser une trace.

2. Le défi-lecture :

Si le conte est un moyen de retrouver sa culture, un autre moyen de rallier l'enthousiasme des élèves consiste à mêler lecture et jeu. Souvent la lecture est une activité de la classe, activité imposée qui

² Comme un roman. D. PENNAC. Gallimard 1992

entraîne le refus et le traditionnel : "*Je n'aime pas lire*".

Pour pallier cet inconvénient et pour assurer une liaison entre les classes de CM2 et de 6ème de la ZEP, nous avons mis au point le défi-lecture, activité d'incitation à la lecture mais aussi de production. À partir d'une liste de livres choisis par les enseignants du primaire et du secondaire, l'élève est invité à choisir un livre et, à produire un questionnaire, avec les réponses et son barème.

L'élève est autonome : en cours de français, il peut procéder au changement de livres, déposer son questionnaire (au minimum 2 questions) et par l'utilisation de pastilles de couleur indiquer sur un tableau spécial si le livre choisi a été seulement emprunté, lu partiellement ou lu entièrement.

Une fois par semaine l'enseignant fait le point sur la circulation des livres et par leurs commentaires, les lecteurs incitent les autres élèves à lire tel ou tel ouvrage.

Un contrat a été passé entre les élèves et les enseignants de la classe : avoir toujours dans le cartable un livre du Défi-lecture, que les élèves sont autorisés à lire à tous les cours, quand ils ont terminé leur travail. Une véritable intégration de l'activité "*lecture*" dans toutes les disciplines ! "*La lecture est l'affaire de tous*".

Puis les élèves ayant lu les mêmes livres constituent des équipes et après un délai d'un mois et demi, ils établissent des questionnaires qu'ils échangent avec les classes qu'ils "*défient*".

Lors de la fête du livre, un tournoi sur tous les livres du Défi-lecture a été organisé, entre toutes les classes de CM2 et de 6^{ème} inscrites dans cette action.

L'émulation est importante pour cette activité mais quels en sont également les autres points positifs ? Les échanges, l'apprentissage de la communication, la socialisation sont les points forts du travail en équipe. Établir un questionnaire demande une attention particulière, aussi la lecture est-elle moins passive et beaucoup plus réfléchie. De plus l'évaluation réciproque de cette action est nouvelle pour les élèves et leur apprend à prendre en compte l'opinion de leurs camarades : "*j'évalue les autres mais j'accepte d'être évalué par mes pairs et pas seulement par le professeur*".

3. Le club jeunes-critiques :

Cette évaluation rend donc les élèves responsables de leur jugement, tout comme l'activité club jeunes-critiques. Celle-ci renforce nos objectifs de mise en responsabilité et d'autonomie de l'élève : éduquer l'élève à la "*consommation*" du livre et le rendre ainsi responsable de son acte d'achat.

Sur la base d'un parrainage, un hypermarché voisin, a accepté de donner au Collège et à l'école du secteur un certain nombre de livres ; en échange nous nous sommes engagées à faire établir par les élèves un palmarès, publié mensuellement dans le journal des consommateurs.

Un comité permanent de sélection se réunit régulièrement, composé d'une dizaine d'élèves de tous niveaux, chargés de répartir les livres choisis auprès de leurs camarades. L'objectif est d'amener les élèves de ce comité à vanter les livres qu'ils ont choisis et à trouver une argumentation suffisante pour donner envie de lire aux autres. Cette argumentation ne repose au départ que sur "*les apparences*" du livre : titre, auteur, collection, édition, première et quatrième de couverture, graphisme, illustrations... Ensuite, les livres circulent, les premiers lecteurs devant se charger d'en trouver d'autres. Chacun remplit une petite fiche standard où il résume en 3 ou 4 lignes le sujet de l'histoire et construit une critique à partir de : "*pourquoi j'ai aimé, pourquoi je n'ai pas aimé*" et donne une note sur 10. Toutes les fiches sont recueillies par les élèves du Comité qui établissent alors un palmarès, publié par l'hypermarché dans son journal des consommateurs.

Cette expérience exige beaucoup de rigueur et de régularité de la part de tous les partenaires.

Quelques mois de collaboration avec un partenaire inhabituel ont fait surgir des questions sur l'articulation entre sa logique de consommation et notre logique de culture : pour l'hypermarché, l'activité ne semble pas économiquement rentable, et pourrait être remise en question. De notre côté, nous nous sommes heurtées à l'absence d'un interlocuteur désigné et au manque de suivi des livres proposés par l'hypermarché.

Après expérience, il nous semble aussi qu'il eût été préférable, pour les élèves, de choisir librement leurs livres dans les rayons, de les manipuler, de les consulter... plutôt que d'avoir affaire à des listes élaborées par nos soins.

Une rencontre avec l'hypermarché est prévue. Elle devrait permettre de poursuivre, en l'améliorant, une activité qui nous paraît très positive, parce que de bons lecteurs ou des élèves motivés nous ont permis de lancer cette activité et ont ensuite convaincu leurs camarades qui, à leur tour, se sont pris au jeu.

Ce club, né au départ pour favoriser des attitudes de lecteur responsable et de consommateur avisé, nous pose un gros problème d'écriture : la rédaction du palmarès du journal des consommateurs. Comment rendre attrayant ce hit-parade pour convaincre le consommateur-lecteur d'acheter les livres primés.

Quelles que soient les difficultés de sa mise en route, cette activité nous paraît très riche de potentialités et nous souhaitons vivement la poursuivre.

Cette année, le collège Fabre a connu autour du livre une explosion d'activités couronnées par la Fête du livre, à laquelle ont participé toutes les classes du collège et des écoles primaires du secteur. Sans doute avons-nous présumé de nos forces, sans doute nous sommes-nous parfois découragées devant le peu d'investissement de certains collègues. Nous ne désespérons pas de les convaincre : le goût de nos élèves pour la lecture, et le bénéfice que tous les enseignants en retirent dans leur classe, les inciteront peut-être à penser "*que la lecture, c'est l'affaire de tous*".

Colette BORREDON , Marie-Christine ALEXANDRE